

## ATELIER PECHE NATURE Saison 2022

## **Demande d'inscription**

Les activités débuteront le mercredi 23 mars pour se terminer par un concours lors de la fête de la pêche programmée le samedi 18 juin

Coordonnées de l'enfant	
Nom:	Date de naissance :
Prénom:	
Coordonnées du représentant légal	
Nom:	
Prénom:	
Adresse:	
Ville:	Code postal :
Téléphone fixe :	Numéro mobile:
Adresse email :	
être véhiculé par un animateur de l'AAPP	civités de l'atelier, et dans ce cadre, si besoin, à PMA sait nager et qu'il possède un permis de pêche*
Fait à : Signature du représentant légal	le:

Les inscriptions définitives sont conditionnées d'une part par l'âge de l'enfant (7 ans minimum), d'autre part par la présentation, lors de la première séance, **d'un permis de pêche de l'AAPPMA SAINT RENAN valide.** Le règlement de la contribution de 20€ se fera également ce jour là. Les enfants doivent se munir d'une tenue adaptée aux conditions météo (coupe-vent, bottes, casquette, vêtement de pluie), d'un siège pliant et d'un goûter accompagné d'une boisson.

<sup>\*</sup>si besoin d'acquisition d'un permis, type et modalités disponibles sur le site de l'AAPPMA - onglet « Réglementation/Acheter son permis »